

N.B. Il fallut abandonner l'emplacement malfamé du premier chalet de Prérodet en suite du terrible drame légendaire qui s'y déroula. Morges reconstruisit savacherie à quelque distance. Le chapitre suivant donnera plus amples renseignements.

Légendes, contes et fables. Chercher dans des recueils spéciaux des légendes combières serait peine perdue. Les historiens seuls y font parfois allusion. A une époque récente seulement, certains périodiques en ont publié quelques-uns, tant en prose qu'en vers.

Notre répertoire légendaire se réduit à une douzaine de pièces. Plusieurs d'entre elles ont été signalées plus haut au sujet des superstitions.

La pauvreté relative de notre haute combe en légendes surprend. Il semble que son isolement aurait dû en assurer le maintien. Les récriminations des pasteurs, l'esprit positif de la population et l'industrialisation au XVIIIe siècle me paraissent responsables de cet état de chose.

Certaines de nos légendes remontent au temps des couvents, d'autres à l'époque bernoise. Il n'en est guère de plus récentes.

Commençons par celles qui mettent en scène les mineurs de la Dent et les gnômes leurs voisins. Lucien Reymond en traite longuement dans sa nouvelle intitulée "Les mineurs de la Dent de Vaulion". On aimerait savoir où notre historien et romancier puisa, il y a plus de 80 ans, ces renseignements si détaillés. Laissa-t-il travailler son imagination fertile ou reproduisit-il fidèlement les légendes qui avaient cours dans la région du Pont ?

Les mines d'or de la Dent furent exploitées de bonne heure. Peu de personnes osaient s'y hasarder à cause des esprits qui les gardaient. Le peuple se figurait que chaque nuit de la St Michel sept fantômes, montés à rebours sur des sangliers, dont la queue servait de bride, grimpaient sur cette montagne et disparaissaient dans le puits. Leur chef s'appelait Grebelieux. (Cette version diffère sensiblement de celle du doyen Bridel)

Une pièce de vers inédite, de composition récente, décrit la chasse vertigineuse des grebelieux autour du lac, pareille à celle des Djinns de Victor Hugo.

Les mineurs de ces temps anciens croyaient voir, dit Reymond des farfadets danser au clair de lune au bord des rochers de la Dent. Ces lutins malicieux, taquinaient les chercheurs d'or pendant les orages et les nuits sombres. De temps à autre les sorcières venaient, avec un manche à balai autour d'un cercle magique, faire la "chette" là-haut, et une troupe de démons noirs avec un grand bouc noir accompagnaient les sorcières qui dansaient autour du cercle magique. Dans ces grandes occasions, les gnômes sortaient du sein de la terre pour prendre part aux "sabbats infernaux".

Le diable en personne habitait le fond de la mine, entraînant le trésor toujours plus profond, au désespoir des mineurs. Ces derniers parvenaient toutefois à l'apaiser en sacrifiant à Satan un bélier noir, ou par des invocations puisées dans le Grand Albert.

Les chercheurs d'or venaient de loin : de St Claude, de Savoie, du Pays de Gex, de Ste Croix.

Un jour des Ste Crix s'aperçurent que des paillettes d'or demeuraient attachées à la chandelle par eux fixée au fond de la mine, dans un filon de terre noire. Ils firent des boulettes de cette matière et les emportèrent chez eux. Cette terre renfermait beaucoup de paillettes de l'or le plus pur. Mais un malheur survint. Les mineurs avaient placé sur le poêle l'assiette aux paillettes. Une jeune fille la renversa par inadvertance d'un coup de balai. Tout fut perdu.

Les mineurs de la Dent se livraient entre eux de violents combats. Ils ne regardaient pas de précipiter leurs concurrents en bas les rochers.

Le gnomme bienfaisant, dit Nyonnélou, a été plus haut l'objet d'une mention. Une pièce de vers patois, parue dans le Conteur vaudois relate les faits et gestes du diablottin des Chaumilles avec lequel mon arrière-grand-oncle eut affaire.

Une vieille tradition veut que les sires de la Sarraz aient jadis exercé le droit de cuissage sur les filles du lieu sur le point de convoler (le Dictionnaire de Lutz, article Pétrafélix me l'a appris). Cette pratique odieuse révoltait la population. Les jeunes gens embusqués dans le bois de Pétrafélix obligèrent l'orgueilleux baron à renoncer, la main sur la Bible, à sa prétendue prérogative. Une pièce de vers patois, inédite, cherche à évoquer cette étrange scène.

Selon une tradition familiale, les chevaliers de Guarnens, un moment possédés à la Vallée, se débarrassèrent par noyade d'une soeur nymphomane, honte de la noble maison. Quelques couplets patois inédits rappellent le souvenir de ce forfait.

Au temps de l'abbé de Tornafol, le Gouverneur et conseil de Guarnens surent adroitement mettre la main sur la montagne du Sapelet, au territoire de la Vallée. Les Prémontrés en furent fort marries. Le - - - a publié cette légende en prose sous le titre "Le conte du Sapelet et ses congénères".

Chacun connaît la légende de la cloche d'argent du monastère jetée au "noir du lac" par les moines fugitifs en 1536. Deux enfants du pays en ont fait le sujet : l'un d'une charmante plaquette; l'autre d'une poésie inédite d'une grâce étonnante.

Archiconne aussi la légende des deux coureurs, pendant de celle des coqs schwitzois et glaronnais. Le Juge Nicole en donne le récit sommaire dans son "Recueil"; puis, d'après lui, le Doyen Bridel et d'autres historiens plus récents.

Il s'agissait de déterminer la longueur de la lieue vulgaire au septentrion du lac des Rousses, par où devait passer la limite entre Berne et la Comté espagnole. Deux coureurs partirent en même temps de la pointe N du petit lac. Le Comtois faisait de longues enjambées pendant que le Bernois marchait à tout petits pas. Au bout d'une heure, un espace considérable séparait les deux champions. Les deux députés des deux seigneuries firent planter la borne juste au milieu des points extrêmes atteints par les coureurs.

tâpatrouys

Le "Bulletin du Folk-lore romand" vient de publier la légende de la baume aux rats qui tient de près, dans sa 1re partie du moins, du conte des Rats de Hameln de Grimm.

Chez nous, ce fut au son du tambour (*tâpatrouys* ou *tâpôrd* en patois local) que ces rongeurs malfaisants débarrassèrent brusquement granges et greniers. Derrière le taupier-sorcier du village de Bière, ils franchirent le col du Marchairuz. Une pierre jetée dans la baume de la Rolaz suffit pour inciter la gent trotte-menu à se précipiter dans l'orifice béant. Ils y périrent jusqu'au dernier.

La Baume aux rats appartient à une catégorie spéciale de contes légendaires facétieux où le narrateur raconte un événement prétendant avoir joué lui-même un rôle prépondérant. Ce genre de production sera l'objet d'une étude spéciale, sous la rubrique "gâbes" au 10.

Une version de la légende grecque d'Eros et Léandre connaît quelque faveur au Chenit vers 1850. Une chanson apportée du dehors l'y avait popularisée. Une jeune fille de chez nous, en service en Savoie avait appris cet air. Ce fut un feu de paille. A la longue, musique et paroles s'oublièrent.

Une tradition se rapportait à certain bloc tabulaire à proximité de la route du Marchairuz, sur la montagne de la Rolaz. Pour voir tourner la table de pierre, il suffisait de glisser une pièce d'argent dans une fente, mais au moment même où minuit sonnait au clocher du Brassus.

Nos curieuses vieilles légendes s'enfoncent grand train dans l'oubli. La dernière sonnait pour recueillir les "rescapées". Connaîtront-elles une fois publiées un regain de faveur ?

Chose étrange, tandis que s'estompaient mythes et traditions d'autrefois, il s'en créait de nouveaux. Connaissiez-vous les délicieux contes légendaires de Madame Julie Meylan, naguère parus dans la Gazette de Lausanne et La Feuille d'Avis de la Vallée? Sous les titres "A l'écoute des millénaires....." brochant sur deux lignes d'histoire, l'auteur a laissé libre cours à sa fantaisie. Sa tentative de rapt des reliques de St Point comme l'intervention salvatrice d'un loup apprivoisé sont purement imaginaires.

La présente monographie folkloristique sera sans doute seule de son espèce pour le Jura vaudois. Il ne paraîtra donc pas déplacé de signaler à côté des légendes du crû quelques autres propres à nos voisins immédiats de Vallorbe et de Vaulion-Romainmôt.

La légende de la Grotte aux Fées eut pour théâtre l'ancienne source de l'Orbe, site bien connu des gens de la Vallée. Donat, le beau forgeron, ami de la fée aux pieds palmés, manqua (comme Psyché) à son serment de ne point chercher à contempler les traits de l'âme soeur. Le charme rompu, la complaisante fée disparut pour toujours. Une pièce de théâtre, représentée à Vallorbe lors de l'inauguration du casino évoquait précisément ce drame légendaire. (1910)

Le fait suivant relaté par "Les Mélanges helvétiques" du doyen Bridel a peut-être un fonds de vérité :

Vers 1760 une jeune Comtoise de 16 à 18 ans roula, on ne sait comment, jusqu'à une étroite corniche de rocher, aux abords de Vallorbe. Il fallut utiliser les cordes des cloches de la paroisse pour retirer la malheureuse de sa périlleuse position.

Soit étourdissement, soit peur, la demoiselle ne répondait à aucune question. Son costume spécial trahissait son origine d'Outre-Mont-d'Or, aussi fut-elle reconduite à Besançon. Nul ne parvint à avoir de ses nouvelles. La superstition s'en mêla. Le diable et ses agents, on en était persuadé, avaient joué leur rôle dans cette chute singulière.

Deux légendes fantastiques se rapportent au village disparu de Lanfrey, entre Vaulion et Romainmôtier.

Les habitants de Lanfrey pratiquaient la sorcellerie. Ils jouaient à leurs voisins les pires tours imaginables. Lassés, ces derniers finirent par se concerter pour détruire de fond en comble ce nid de vipères. Ils s'opposèrent par la suite à toute tentative de reconstruction. Or, les magiciens et magiciennes du hameau avaient caché de fabuleux trésors. A plusieurs reprises certains cherchèrent à mettre la main dessus. Une fois, après maintes cérémonies incantatoires, une large fosse fut creusée. La pioche vint enfin à heurter un pot rempli de pièces d'or posé sur un énorme coffre. On hisse péniblement le lourd fardeau, qui s'approchait de l'orifice lorsque l'un des ouvriers dans son enthousiasme eut le malheur de s'écrier : "Dieu soit béni! Cette fois le trésor est à nous!" Aussitôt le magot re-tomba de tout son poids au fond du trou. Il s'y enfonça même si profondément qu'on ne put le repêcher. Le jeune homme avait oublié que pendant un tel travail, il était interdit de prononcer le nom de Dieu.

Dans ces mêmes parages se trouvait aussi un gigantesque tonneau de vin; Il gisait à une grande profondeur. Au cours des siècles les douves tombèrent en poussière. Le liquide lui-même, un nectar sans pareil, ne put s'échapper, telle était l'épaisseur de la couche de tartre protectrice. Toutes les tentatives de s'approprier la fabuleuse fuste demeurèrent infructueuses.

(Note : légende no 82 copiée je ne sais de quel ouvrage il y a de longues années. Chose à tirer au clair).

Il est parfois difficile de distinguer les contes un peu étranges et singuliers des légendes proprement dites. La plupart de nos contes demeurent inédits. On les entendait dans les réunions de famille ou de société, à l'auberge, anciennement aux veillées.

Les aventures de chasse, de pêche et de contrebande jouissaient d'une faveur spéciale. Les incidents comiques y abondaient. A les entendre débiter avec le plus pur accent du crû tous les fronts se déridaient. Mes petits carnets renferment une foule de ces récits d'autrefois. Il y aurait de quoi remplir un volume. Un triage s'impose.

Certain conte de la chèvre et des cabris, familier à nos aïeules différait sensiblement de son sosie germanique. Peut-être le connaissait-on déjà à la Vallée vers la fin du XVIII^e siècle. Le Grand Louis le racontait avec une mimique impayable.

En 19 , la Feuille d'Avis de la Vallée publiait l'attendrissant conte de Blanchette par P.A. Golay. Ce récit s'était transmis oralement pendant nombre de générations. La petite chèvre des Piguet-Dessous, tout comme plus tard celle de Monsieur Seguin, s'en fut seulette au bois et le loup la navra.

Du temps des Bernois des battues s'organisèrent de temps à autre. Les fauves se voyaient traqués de toutes parts. L'une de ces expéditions tourna au comique. Un natif de Derrière-la-Côte crut voir un soir sept paires d'yeux flamboyants braqués sur lui. Fou de terreur, notre homme s'enfuit à toutes jambes. Des jours durant les habitants du hameau n'osèrent plus sortir de chez eux. Enfin les poltrons reprirent courage. Une battue s'organisa. Mais, au lieu de sept loups, on découvrit sept vieux troncs noirs. L'expression ironique "aussi certain que les sept loups du bois des Aubert" resta longtemps populaire. Une chanson patoise, inédite, de composition récente, rappelle la joyeuse surprise de nos pères.

Vers 1815, le dernier loup du Chenit mordit la poussière, lors d'une battue générale. L'adroit Nemrod, qui le mit bas, se vanta d'avoir visé certaine ouverture naturelle pour ne pas endommager la peau. Lors du centenaire de l'événement, la Feuille d'Avis locale rappela ce curieux épisode.

Même à une époque récente, on crut apercevoir des foulées de loup. Des battues s'organisèrent. Des centaines d'amateurs pourvus d'armes hétéroclites, voire de tridents, y prirent part. Ce fut une vaste rigolade. De fauve pas trace. On s'étonne qu'aucun chasseur n'ait été tué.

Au début de notre siècle, nouvelle alerte. Un loup errait dans la région. Certain gend'arme stationné au Brassus imagina un stratagème pour attirer le fauve. Il attacha une chèvre au pied d'un arbre. Lui-même juché sur une branche, le fusil chargé en main, se chargeait de bêler. La nuit se passa sans incident. La maréchaussée rentra bredouille au logis. La pop. s'empara de l'incident. Tout le pays romand se fit des gorges chaudes sur le compte du fonctionnaire déçu.

Autrefois, il existait dans nos montagnes une coutume apparentée au Kiltgang alamanique. Les jeunes gens pénétraient de nuit chez leur promise en soulevant le châssis de la fenêtre à guillotine. La belle, pour faciliter l'entreprise, glissait une bûche entre le châssis et son cadre. Les doigts de l'ami avaient ainsi meilleure prise.

Vers 1840, un jeune horloger des Bioux courtisait une fille de Fontaine. Pour s'y rendre, il utilisait le bateau pendant la belle saison; la glace du lac en hiver. Une série de temps épouvantable vint une fois retarder la visite coutumière. Enfin l'amoureux brava la tourmente. Entré dans la chambrette où reposait la belle, l'amoureux se glissa vers elle. Horreur! Le corps était froid et raide. Hors de lui, sans songer à se rhabiller, le malheureux s'enfuit à travers les neiges où il ne tarda guère à succomber. Le conte de Jean le promis (Djan Mèlin en patois) parut en 19 dans le Conteur Vaudois.

Vrai régal d'entendre nos vieux contes récités par de fins diseurs. On ne s'en lassait jamais. Le ton sentencieux, l'accent chantant et local, la mimique appropriée; rien n'y manquait.

* Fontaine aux Allemands.

è conosciuta

Mentionnons enfin les remarquables contes de Noël et de Pâques, de Madame Julie Meylan qui eurent les honneurs de la Gazette de Lausanne.

Si le neveu de Charlemagne ne poula le sol de la Vallée, la légende veut qu'il ait fait apparition non loin de là. Le paladin en train de visiter les états de son futur beau-père, le comte de Bourgogne, s'en fut un jour sur la Dôle. On voyait alors au sommet de cette montagne d'énormes blocs erratiques. Fantaisie prit au héros de s'en servir comme palets. Le premier rocher, lancé d'une main puissante, tomba à deux lieus de distance dans les bois de Burtigny. Il devait servir de but. Le second, destiné à frapper le précédent, chut à quelque distance. Furieux de sa maladresse, le grand enfant qu'était Roland bondit d'un saut sur le bloc récalcitrant, comptant le brayer sous les sabots de sa monture. Mais ceux-ci ne firent qu'y creuser leurs empreintes. Alors notre héros fendit le bloc de haut en bas, d'un coup de Durandal, sa bonne épée (exploit renouvelé plus tard à Roncevaux). Juste Olivier recueillit cette tradition qu'il publia dans son "Canton de Vaud" il y a un peu plus d'un siècle. (Réédition F. Roth pages 307-308 année 1938). De son temps on montrait les deux blocs légendaire. Le plus petit répondait au nom de leg (le but), le plus grand à celui de Pierre à Roulaud. ("Lac" correspondrait-il à "les" cité par Godefroy au sens de pilier de fourches patibulaires ??)

La promesse du héros perdit l'esprit à l'ouïe du désastre pyrénéen. Elle s'en fut errer par monts et par vaux. Parvenue aux frontières de la Transjurane, sur le haut Doubs, la pauvre dolente s'assit sur les bords d'un étang. Tant y pleura la belle Aude aux bras blancs que ses yeux bleus fondirent, communiquant leur azur à l'onde. Cette agreste pièce d'eau porta désormais le nom de Lac Bleu. Une pièce de vers de composition récente en patois du Chenin évoque cet épisode légendaire, vieux d'un millier d'ans et plus.

La fable jouait un rôle minime dans les réunions familiales ou familiares d'autrefois.

Mérite pourtant une mention spéciale celle du Corbeau et du renard, mise en patois du Chenit, adaptée aux circonstances locales, pourvue d'un épisode complémentaire typique. Elle se récitait fréquemment dans la 1^{re} moitié du siècle passé. Le grand Louis qui probablement l'avait composée, la débitait avec force gestes. Son "tin-tou-bin ?" (Tiens-tu bien?) suscitait inmanquablement de grands éclats de rire. Des générations durant, on imita le vieux conteur. Vers 1870, certaine demoiselle M. S. s'en tirait à merveille (plus tard 1900 M. A.).

Quelques détails sur la version combière de la fable de La Fontaine : la tommie avalée, une grande soif prit maître goupil. Conseillé par Noiraud (le corbeau), le fieffé larron s'en fut se désaltérer dans un creux de tourbière voisine. Le corbeau de son bec retenait le renard par la queue. Inquiet, ce dernier s'écria : "Tiens-tu bien, oh mon ange ?" Le corbeau ouvrant largement le bec, répondit "Coué". Renard chut dans l'eau vaseuse et s'y noya tandis que Noiraud s'enfuyait à tire d'ailes. À trompeur, trompeur et demi, affirme un ancien proverbe. (-note)

La fable de la Conscience de Stop, qu'ont mémorisée des générations d'écoliers repose sûrement sur une très ancienne tradition orale. Nos aïeules en connaissaient une version. La scène se passait au hameau du Campe. Le voleur s'attaquait, non aux pommes de terre, mais aux sapins croissant le long de la pente raide, au levant de la localité. A la montée, l'essieu gémissait : "tu seras pris, tu seras pris, tu verras bien!" L'homme venait de consommer son délit lorsque survint le garde forestier. Alors le larron dégringola à toute vitesse, tandis que l'essieu sifflait "Je le savais bien, je le disais bien, vieux coquin, ça te vient bien!" Mise en vers, la fable de l'Essieu (l'Essi) parut dans le Conteur Vaudois, puis dans la Feuille d'Avis de la Vallée (1915)

Citons encore en dernier lieu une fable inédite celle de la Truite et du pêcheur. Elle peint l'aventure authentique arrivée à l'un de nos princes de la ligne. Un brave homme croyait avoir accroché une bête de grand poids. Comme Perrette, il faisait force beaux projets. Que vit-il enfin au bout de son fil ? Un vieux moulin à café tout rouillé. Il existe une version patoise récente de cette fable. Elle attend encore son éditeur.

Autre fable impossible à reconstituer où interviennent une *bugèta* une *drondètta* et un *cayon*.

Variante locale du conte du petit Chaperon rouge. Il y était question d'un loup ébouillanté, apparaissant ensuite, une vieille chemise entortillée autour de la patte, se faisant asséner un coup de merlin sur la tête pour s'adoucir la voix. (M 1943 86/7)

Note sur le Corbeau et le renard. Variante : le renard eut la queue prise dans la glace et perdit son pelage.

On se croit en droit de présumer que les habitants du Lieu ne savaient pas grand chose sur le passé de leur coin de terre. Tous leurs instants n'étaient-ils pas pris par la lutte âpre pour le pain quotidien ?

Il y eut pourtant sûrement de bonne heure des exceptions. Les gouverneurs, conseillers ou autres magistrats s'intéressèrent par la force même des choses à l'histoire de la localité, aux droits et aux obligations des communiers.

Les nombreux procès que les trois communautés eurent à soutenir contribuèrent de leur côté à intéresser les esprits aux affaires locales et partant au passé du Haut-Vallon. Le grand procès du Risoud, entre les communes du Chenit et du Lieu, d'une part, et la Chambre des Bois, de l'autre, joua un rôle capital à cet égard. Les mémoires ou factums, produits par les parties litigantes, pénétrèrent dans nombre de familles. On y lisait un exposé solidement documenté de l'histoire de la région. Tous ceux qui savaient lire en firent leur bréviaire. Ainsi de saines notions d'histoire locale s'implantèrent chez les bourgeois éclairés.

Le "Recueil" du juge Nicole, les "Annales" de F. de Gingins les "Notices" de L. Reymond, ainsi que divers opuscules ou articles de journaux vinrent raviver l'amour des choses du passé local chez nos devanciers. A ce point de vue, la Vallée fut mieux partagée que les régions qui n'eurent pas leurs historiens attirés.

Même dans la génération montante, ceux qui se passionnent pour les faits et gestes des Combiens d'antan, ne manquent pas. J'ai pu, à ma grande satisfaction, en faire maintes fois la constatation.

Nous en sommes pas aux Grisons ou sur les bords favorisés du Rhin. Aucune ruine pittoresque ne couronne les hauteurs de la Haute Combe. Les chevaliers pillards y brillèrent par leur absence.

Bien qu'habitée peut-être déjà au Ve siècle, la Vallée vit une seule forteresse s'élever sur son territoire, la tour Aymon dans l'enceinte même du monastère prémontré. Cette (1330?) solide tour, aujourd'hui convertie en clocher, servait uniquement à la défense. Aucune légende ne s'y rattache. On peut seulement noter que frappées par la foudre, les formidables murailles résistèrent. Les barons lorsqu'ils franchissaient le col, prenaient sûrement leur logis dans les bâtiments monastiques. La chronique scandaleuse, le précédent alinéa l'a signalé, mit sur le compte des sires de la Sarraz ainsi que sur celui de leurs vagues cousins, les hobereaux de Charnes, certaines exactions et un acte de barbarie.

Si l'opinion publique paraît s'être assez peu intéressée aux agissements des chevaliers, elle se passionna des siècles durant pour les questions de violations de frontière.

Nos voisins de la Comté, héritiers des prétentions de St-Claude croyaient qu'il leur avait été fait tort. De bonne foi, ils prétendaient avoir des droits sur la forêt du Risoud. Des rixes sans nombre en résultèrent.

de bois

Les vols se succédaient, même à main armée. Ils furent à l'ordre du jour jusqu'à une époque assez récente. Ces conflits permanents devinrent naturellement des sujets de conversation usuels. Suspendus aux lèvres des grands-parents, nous voyions en pensée, nous autres gosses, les délinquants à l'oeuvre. Ils avaient par mesure de précaution, leurs guetteurs et leurs chiens. Le garde forestier survenait, c'était la fuite éperdue vers la frontière. L'un de ces voleurs de bois, voulant narguer, debout sur le muret frontière, reçut une charge de plomb en plein fessier. Les rafles de bétail n'étaient pas rares.

Fort prisées aussi les histoires de contrebande. Des bandes organisées, munies de gourdins, défendaient leurs ballots au besoin. Malheur au contrebandier qui se laissait prendre ou vendait des camarades. Certains d'entre eux ne revinrent jamais. D'autres rentrèrent amaigris par la diète et à bout de force de leur détention. Un dernier, fonctionnant comme guide, disparut mystérieusement, sans doute jeté dans une baume. Qui ne palpita autrefois en oyant le terrible sort de l'homme perdu ?

Grands et petits appréciaient surtout les récits de bons tours joués aux gabelous. Les héros de l'aventure la corsaient naturellement à plaisir pour se rendre intéressants. En voulez-vous un spécimen ? - Au coeur de l'hiver, par une bise glaciale, une bande approchait de Combe-des-Cives (dépt du Jura). Un fin limier, envoyé en reconnaissance, aperçut les douaniers qui, en contravention, tapaient le carton au poste. Alors, sommé hardiesse, les contrebandiers emboîtèrent à la file indienne le sentier de la douane, longèrent le long corridor du bâtiment pour en sortir du côté opposé. Le chef eut même l'outrecuidance de fixer un paquet de tabac à la poignée de la porte du corps de garde. La farce était jouée. Les gabelous ne se doutèrent de rien.

Des souvenirs de guerre en nombre impressionnant se trans-mirent de génération en génération.

Le plus ancien, dont j'ai eu connaissance, se rapporte à la guerre de trente ans. Les suéd-ois de Bernard de Weimar ravageaient la Comté espagnole. Une bande franchit la frontière. C'était un dimanche matin, à l'heure du sermon. Seule une vieille la mère Mignot restait à la ferme de la Vuarraz. A l'arrivée de l'ennemi, cette courageuse personne battit du tambour, donnant l'éveil. Les cloches sonnèrent. Les fidèles saisirent leurs fusils déposés au temple même sur un ratelier. Les Suédois poursuivis réussirent à repasser la frontière. Seule la perte d'un cheval fut à déplorer (1635).

La seconde bataille de Villmergen ne s'oublia pas pendant des générations, grâce au drapeau des Fusilliers du Chenit. Cet emblème, créé peu après, rappelait la belle conduite de nos milices en cette sanglante journée (1712)

Un acte de congé absolu du 4 octobre 1749, ainsi qu'un portefeuille renfermant de curieux détails sur la garnison suisse de Namur, rappelaient, dans la famille de ma mère, qu'un ancêtre avait pris part à la guerre de succession d'Autriche. Engagé au service des Provinces-Unies, Pierre Aubert appartenait au régiment (constant de Rebecques (colonel Jean-Pierre Bergier, seigneur de Warrens). Mon quadrisaïeul, fait prisonnier par les Français, dans je ne sais quelle bataille, fut interné à Blois. Echangé à Genève, P.A. dut regagner Namur sans monter à la Vallée. Son séjour sous les drapeaux étrangers avait duré 43 mois.

L'époque de la révolution et de l'Empire abonde, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, en réminiscences curieuses, comiques ou tragiques. Jeunes et vieux étaient captivés de les ouïr conter.

Il me semblait le voir en chair et en os, ce Cent Suisse de mon hameau, miraculeusement échappé au massacre du 10 août 1792. Mais, son propre père, félicité du retour de l'enfant prodigue, repartit contemptueusement en son patois : "oi, bête le pèrè d'ôte iè revini !". "Oui; bête il est parti; bête il est revenu".

On nous parlait aussi des cousins Golay de la famille de ma bisaïeule qui en 1798, défendirent l'un la cause bernoise, l'autre celle de l'envahisseur, - de ce troupiier du Sentier lequel dans la journée du 5 mars, découvrit un poupon abandonné sous un buisson, le porta délicatement jusqu'au prochain village pour le confier aux autorités, - d'un arrière grand oncle Michel, enrôlé aux régiments suisses, il partit crânement en disant à ses proches, "Vous me reverrez général ou pas du tout !". L'intrépide dut périr au cours de la campagne de Russie.

Grand-mère nous entretenait aussi d'un jeune dévoyé, enrôlé de force vers la fin de l'Empire. Ce malheureux, après avoir déserté se vit livré à la France et finalement fusillé pour insubordination. Un poème patois inédit de 500 vers rappelle le douloureux calvaire de cet infortuné. Cet événement eut lieu en 1810 d'où le titre du poème "yè d'è l'âge" ("Un de l'An dix").

Passons à des faits plus récents, encore vivants dans mainte mémoire : le colonel Samuel Rochat du Sentier, l'auteur bien connu de l'Hymne vaudois, prit part à la campagne de Bâle (1830-1833), Homme au cœur dur, le colonel reportait son affection sur son cheval de guerre, Noiraud. Il le laissa mourir de vieillesse sans consentir à s'en séparer. Chaque année, à la grande revue, alors que passait la fanfare, les portes de l'écurie s'ouvraient. Le vieux palefroi, comme électrisé, se redressait, prenait position. Une sorte de flamme guerrière animait un instant ses yeux mornes. Une pièce de vers patois, publiée en 1920 par le Conteur Vaudois, peint cette scène attendrissante.

Les gens d'âge ont tous connu des vétérans du "Sonderbund" (Sonderbund). Ils en tiennent maint fait intéressant concernant cette campagne. Narrons-en quelques-uns.

L'armée fédérale, dans sa marche sur Fribourg, traversait une forêt aux environs de Belfaux lorsque des rafales de boulets commencent à faucher les branches supérieures des hêtres. Alors un troupiier de ma connaissance s'écria dans sa candeur naïve : "Ei son fôu, ei tiron a bâlou !" "Ils sont fous, ils tirent à balle".

Au cours des escarmouches qui précédèrent l'occupation de Fribourg, un soldat de chez nous s'aperçut, à sa stupéfaction, qu'une balle avait traversé son sac depuis l'arrière, venant s'aplatir contre la grosse cuiller de fer qu'elle déforma. Le peu valeureux milicien l'avait échappé belle. Longtemps, la cuiller salvatrice s'exhiba à qui désirait la contempler.

A Fribourg même, nos soldats se livrèrent à de vraies orgies. Ils percèrent des fustes à coups de feu. L'un des assoiffés fermait de son gros pouce l'ouverture improvisée, le soulevant pour remplir gamelles et gourdes. Une quantité de précieux liquide se perdit. Les pochards pataugeaient dans un pied de boue semi-liquide.

La Vallée perdit un seul homme au cours de la campagne. La victime, un RoCHAT du Pont, décéda de la rage à l'hôpital de Vevey. L'infortuné avait été mordu par un veau enragé des semaines avant l'ouverture de la campagne.

Certaines troupes furent détachées vers le Valais. Il me semble encore entendre mon grand père et son voisin rire aux éclats en rappelant le genre de vie primitif des gens d'Eviornaz leurs lits-boîtes superposés et surtout leur table à manger aux deux rangées de cavités figurant les assiettes. Il suffisait de verser le chaudron de soupe dans une rigole courant de haut en bas, pour voir les godets se remplir grâce à de petits conduits latéraux. On procédait de même façon pour écurer, au moyen d'un baquet d'eau bouillante cette vaisselle durissime. La femme et les enfants, en l'absence des maris et pères se barricadaient dans leurs chambres et accumulaient des meubles derrière les portes, crainte de l'irruption des Jésuites!

(note : la guerre de Crimée (Le Turc) anecdote 5 1/2)

La campagne du Rhin paraît avoir laissé des souvenirs moins vivants chez ses participants (1856 - 1857). Les vétérans parlaient surtout d'interminables parties d'aspadille, de manille et de binocle faites à Eglisan. Sans les cartes, nos Comblers y seraient morts d'inaction et d'ennui.

D'autres vétérans, cantonnés à Neuchâtel, ne tarissaient pas d'éloges sur les bons repas copieusement arrosés qu'on leur servait.

Les Campagnes françaises de Crimée et d'Italie, ainsi que la guerre de 70 furent accompagnées d'épidémies de vérole. La frontière ne les arrêta pas. Bon nombre de personnes succombèrent à la Vallée. Il serait trop long de reproduire les nombreuses anecdotes qui s'y rapportent.

Un légionnaire qui avait participé à la campagne du Mexique vint faire carrière chez nous. C'était un plaisir de l'entendre conter ses aventures. Un épisode m'est resté gravé dans l'esprit. Le jeune volontaire, encore mineur, montait nuitamment la garde près de la Puebla. Il entendit un pas dans le fourré, fit la sommation réglementaire. N'obtenant pas de réponse, il tira. Un sourd grognement pareil à un soupir, puis ce fut tout. Au petit matin, pour s'assurer que l'ennemi était bien mort, le légionnaire s'aventura dans la végétation exubérante. Qu'y découvrit-il? Un pécari dodu, mais raide mort. "Que n'est-il suspendu à ma cheminée pour cet hiver" concluait avec amertume l'ancien soldat.

Contre toute attente, le gros de la brigade Crémier, en retraite à peu de distance de nos frontières, se fourvoya (volontairement à mon sens) pour prendre le chemin de la Vallée. De 8 à 10.000 hommes fourbus et affamés y débouchèrent les 1er et 2 février 1871. Rien n'était préparé pour les recevoir. Il n'y avait pas même de docteur. Tant bien que mal, la cohorte parvint à se caser dans les églises, les cures, les écoles et chez les particuliers. Le lendemain déjà, les Bourbakis valides franchissaient les cols pour gagner la plaine.

Ce bref séjour d'une fraction de l'Armée de l'Est frappa singulièrement notre population. Dans chaque famille, on se complaisait à raconter les incidents surprenants de ces inoubliables journées.

Nous autres gosses, nous déplorions d'être venus trop tard au monde pour assister à une tragédie de cette envergure. Il nous semblait voir déboucher des bois ces milliers d'hommes harassés. Nous assistions en pensée à leur désarmement par une crâne femme, les soldats étant absents. Nous contemplions à Tivoli, en imagination, hélas! ces deux haies d'effets militaires et d'armements; ces montagnes de chassepots, de spencer, de pistolets d'argen, de sabres, de gibernes; ces rosses décharnées dévorant la queue de leurs congénères. Nous croyions les avoir sous les yeux, ces malades gisant sur la paille au temple du Sentier. L'odeur était si nauséabonde qu'on hésitait à y pénétrer. Certain citoyen qui l'avait fait, se boucha aussitôt le nez, en s'écriant, assurait-on "S e m a f a e l a e p u i m y d e l a e f e !" (C'est ma foi, un avant-goût de l'enfer!). Nous frémissions à l'évocation du défilé du lendemain par la rive orientale du lac. La dysenterie sévissait parmi ces infortunés. Deux trainées brunes, quasi ininterrompues, des deux côtés de la piste, témoignait de l'état des intestins des internés.

Grande fut la tentation pour nombre de gens de se procurer armes et munitions sans bourse délier. Certains se permirent d'en emmener de pleines charrettes. Une chanson satirique, longtemps demeurée populaire, rappelait le plus conséquent de ces larcins: vingt, trente ans après le passage des Bourbaki, une pètarade ne manquait pas de se faire entendre en cas d'incendie d'une ferme. C'étaient des restes de munitions chipées en février 1871 qui sautaient.

Pas question chez nous de punir avec rigueur les infractions à la discipline militaire. A quoi bon prendre des peccadilles au tragique? Les officiers en souriaient, fronçaient parfois les sourcils ou se permettaient une admonestation.

Avant de partir pour le Jura-Bernois, en janvier 1871, une escouade de miliciens se réunit au café chez Brinou. Ils y passèrent la nuit et n'apparurent pas au rendez-vous. L'un des plus alangués s'écriait en prose plus ou moins rimée: *Pânâ capitulâ. Gâbêta s e a s o v â Bûrbâkê s e s w r s i d â / Fâdâ l e r b a* (sic) *égarâ / Vâ d e p o t â t a d e y d â!* Paris a capitulé. Gambetta s'est enfui. Bourbaki s'est suicidé. Faid'herbe s'est égaré. Vous n'avez plus besoin d'y aller!"

Au point du jour, une estafette vint enjoindre à la bande avinée de rejoindre immédiatement la troupe. Elle s'entendit répliquer: *Dâ'so à q m a e, ô v o e p r â o l i s e t s â p â* "D'ici à un mois, on veut certainement s'y rendre!" Mais tout finit par s'arranger. Personne ne fut puni. On n'est pas en Prusse, que diable!

Nos devanciers ignoraient l'existence d'un antique chemin romain longeant la Vallée. Le précis historique de cette étude (pp.) en a démontré la probabilité. Nos anciens étaient par contre persuadés qu'une ancienne voie monastique avait relié St Claude à Romainmôtier. Peut-être s'inspiraient-ils de nos historiens. Selon la conviction de mon père, la voie en question passait à l'occident de son hameau natal de Derrière-la-Côte, au faite de la colline dite le Crêt de la Grand-Combe. Des investigations faites sur ce point m'ont convaincu que la véritable piste des moines s'allongeait plus bas, au flanc du vallon principal.

Le juge Nicole rapporte qu'anciennement, avant que la Vallée eût été extirpée, un chemin régnait le long des montagnes du Devant, depuis St Cergues à Romainmôtier par la Combe des Amburnex. Ce chemin servait de communication entre les monastères de St Claude et Romainmôtier. La maison du Manet servait peut-être d'étape. (il s'agissait en réalité non d'un bâtiment mais d'une minuscule colline répondant au nom de Moué. Fausse lecture probable) Par la suite, cette voie fut improprement dénommée Route de l'Etraz.

Demeurons sceptiques quant à l'ancienneté de la voie des Amburnex. Cette combe à 1300 m d'altitude encombrée par les neiges aurait été inutilisable pendant la moitié de l'année. Les religieux ne disposaient-ils pas par ailleurs du chemin empierré du fond de la Vallée combien plus commode et pratique ?

Récits divers. Les légendes, contes et fables dont il a été question s'entendaient dans les grandes occasions où les discours étaient appelés à se produire. Il existait en outre une légion de récits, plaisant ou sévères, plus ou moins authentiques, qu'on aimait à répéter dans le cercle familial. Certains de ces souvenirs étaient l'apanage de toute une commune. Chacun les connaissait depuis sa plus tendre enfance. D'autres ne dépassaient pas un rayon restreint. Tout ménage avait son répertoire quelque peu différent de celui de ses voisins.

Les personnes âgées aimaient à évoquer les circonstances d'autrefois, les heurs et malheurs de leurs ancêtres, les incidents de leur vie journalière, les mœurs et coutumes du temps jadis, les haines de famille, les travers des voisins, les farces et les bons tours joués.

Donnons la primauté à l'élément comique toujours si prisé. Au Campe vivait, il y a longtemps, bien longtemps, un couple mal assorti. L'homme et la femme boîtaient qui de la jambe droite, qui de la gauche. Souvent les voisins les entendaient se chamailler cheminant côte à côte. "Je me repens", disait le mari d'une voix sourde. "Il est trop tard" rétorquait l'épouse de sa voix flûtée et rapide. Contée en patois, avec la mimique appropriée, l'anecdote avait un tout autre sel qu'en français.

La grêle venait d'abîmer la récolte d'un cultivateur. Notre homme, pour éviter de prendre le nom de Dieu en vain, s'écria : "Sans vouloir nommer personne, il me semble tout de même que c'est dégoûtant!"

Une jeune fille de chez nous, rentrée de l'étranger, affectait de faire fi de tout. Un jour aux foins, la fine demoiselle posa le pied sur les dents d'un râteau en demandant à quoi cet instrument pouvait bien servir. Le long manche vint brutalement frapper la belle au front : "Tsanfou dè râté!" ("Sacré râteau!") proféra-t-elle alors en pur patois du crû.

Le darbyisme venait de s'implanter au Bas-duChenit. Un dimanche matin, à l'heure de l'Assemblée, le temps se remit au beau. Madame, fervente darbyste, dit à son époux resté membre de l'église nationale : "Va donc retourner ce regain, toi qui n'es pas sauvé". (və vutu voryə səi r kwə. tɛ k n'ɛi pə sova".)

Və vutu voryə səi r kwə, tɛ k n'ɛi pə sova !

La manie de parier sévit occasionnellement dans nos montagnes. Un soir, vers 1860, deux voituriers s'attablèrent à l'assise du Marchairuz. L'un s'apprêtait à descendre une lourde fuste au Brassus. L'autre ne transportait rien. Allumés par le vin, les compagnons parièrent douze bouteilles à payer par qui arriverait dernier au village. Les chevaux se lancent à fond de train au bas la pente. Au premier contour brusque, la fuste dégringole dans un bas-fond, tandis que le char poursuit sa course effrénée vers le but. Une mare de vin s'étalait dans la concavité. Elle fit le lendemain les délices des passants. On pouvait les voir, tout à l'entour, buvant avidement le jus divin.

Un Rochat des Charbonnières s'en revenait avec une chèvre achetée à Rochejean (canton de Mouthe, Doubs). La bête récalcitrante s'obstinait à ne point quitter le lieu de sa naissance. Elle se défendit tout le long du chemin. De guerre lasse et fou de rage, l'individu finit par précipiter la bête dans la baume du Crêt à Châtron. Tant qu'il vécut, le cruel personnage s'entendit appeler "Beyou, beyou!".

Les manoeuvres mal nourries se vengeaient parfois à coups de langue. Un jour au battage, le patron eut le toupet de vanter la saucisse de vache coriace servie au dîner "Oui da! lui fut-il déclaré, quand il y en aurait d'ici au Mont-du-Lac (près du Pont), je ne me baisserais même pas pour la ramasser". Les deux interlocuteurs se servirent naturellement en l'occurrence de la langue de leurs pères. Une autre répartie, bien connue, mais par trop scatologique, doit être passée sous silence.

Les prétendus cas de déni de justice frappèrent l'imagination. On racontait qu'un citoyen facétieux, condamné par le Tribunal de la Vallée, tomba à genoux devant l'hôtel de ville, alluma diverses allumettes, les promenant autour de lui comme s'il avait perdu quelque chose. Un attroupement s'en suivit. "Que fais-tu donc, nigaud?" s'informa l'un des spectateurs. "Je cherche la justice" répondit le Diogène comble.

Une femme se montra plus verte encore à l'égard des officiers de Thémis. Bientôt le verdict prononcé, l'allanguée Pierretta chanta à gorge déployée en pleine salle du Tribunal l'ancien psaume "Malheureux juges que vous êtes".

Deux traits plaisants, autrefois bien connus des gens de mon hameau, se rapportent au séjour des soldats de la Suisse allemande chez nous, en février et mars 1871.

La haute neige dans laquelle pataugèrent les Bourbakis disparut en quelques jours. Sous un soleil magnifique, nos compatriotes d'Outre-Sarine purent se promener à pied sec ou s'allonger sur un tas de "billons". Logés chez l'habitant, ces soldats prisaient peu certains logis et pensions. L'un d'eux se permit même de s'installer de force chez mes grands-parents, déjà pourvus de quatre porteurs de billets de logement. Mais la première logeuse se piqua de voir son chez-soi ainsi décrié. D'un ton irrité, elle apostropha ma grand-mère en ces termes: "On sait bien pourquoi l'Allemand a voulu à tout prix s'enfiler chez vous c'est parce qu'il y a des "youffres" (jeunes filles). Le dernier à partir de chez nous fut le petit Mülle (Müller). Au lieu d'attaquer vigoureusement le déjeuner, le malheureux s'obstinait à répéter "Maïsse! Maïsse!" Personne ne parvint à comprendre. Ce ne fut qu'après son départ qu'on s'aperçut que le couteau manquait. On avait oublié d'en mettre un sur la table.

Autrefois, le sport jouait un rôle infime. A part le Chant Sacré, il n'existait guère de société. La jeunesse consacrait ses loisirs à jouer des tours pendables à certaines personnes. Au matin, on pouvait voir des bancs barrant la porte ou la route, des bûches empilées devant les fenêtres. Toute une équipe s'était même escurimée à jucher un cuvier au faite de la grande cheminée, puis à le remplir d'eau. Grand émoi le lendemain. Impossible d'ouvrir les manteaux. Les voisins riaient sous cape, mais l'affaire n'allait pas plus loin. Le lésé se gardait bien de porter plainte.

En une autre occasion, les malicieux jeunes gens se donnaient la peine de décharger un char de foin et de le démonter complètement. A grand renfort de bras, il s'agissait de transporter au faite du toit roues, brancards, timon, cheville ouvrière et finalement le foin lui-même. Le char ainsi rechargé se tenait en équilibre là-haut, deux roues sur un pan du toit, deux sur l'autre.

Certains bons fonds, assuraient nos grands-parents, se montrèrent plus hardis encore. Le croiriez-vous ? Ils pénétrèrent dans une maison, sortirent une jeune fille un peu simplette de son lit, l'enveloppèrent d'un duvet et l'étendirent dans un pétrin disposé sur un traîneau. A toutes jambes, les malandrins filèrent à une demi-heure de distance, abandonnant finalement la pauvre fille. Pieds-nus, il lui fallut regagner son logis, traînant "lugette et pétrisscine" derrière elle.

On savait qu'un municipal s'en allait tous les samedis soirs à l'auberge faire sa partie de cartes. L'épouse, restée seule, en profitait pour se coucher de bonne heure et sans songer à fermer sa porte. Quatre jeunes gens profitèrent de l'occasion. Entrés dans la chambre à coucher, ils empoignèrent le matelas aux quatre coins, le portèrent à quelques minutes de là pour s'éclipser dans la nuit sombre. La pauvre dame n'eut qu'une chose à faire : charger matelas, taie et draps de lit sur son dos et rentrer chez elle péniblement.

Les récits des bons tours joués aux procureurs, huissiers exploitants ou préposés aux poursuites jouissaient d'une faveur spéciale.

Un Guignard du Crêt redoutait une saisie. Au procureur qui demandait le maître de céans, la femme répondit, comme sous l'empire de la terreur : "Ne l'entendez-vous pas qui aiguise son couteau pour vous couper le cou si vous avez le malheur d'entrer ?" Le procureur, dit la chronique locale, s'enfuit à toutes jambes. Depuis lors, les Guignard du Chenit répondent au surnom de Molère (aiguiseurs) ?

Certain pauvre hère de Combenoire, souvent tracassé par l'huissier, résolut de lui faire une farce à sa façon. Un avis parut dans la feuille locale offrant une vache à vendre par le débiteur en question. L'huissier se précipita pour saisir la bête avant qu'elle ne soit vendue. Parvenu à l'étable, il put voir une vache en bois, soit un gros tronc pourvu de jambes. La vache à Pilate (cabe) défraya longtemps les conversations.

Même sous les armes, il se jouait des tours pendables. Les gradés en riaient sous cape et se gardaient d'intervenir. Longtemps la Vallée se gaussa de certain voltigeur qui exerça toute une matinée, sans s'apercevoir de rien, un pis de vache accroché à son sac militaire.

Petits et grands goûtent les janotismes. A qui n'échappait-il pas à l'occasion de ces constructions vicieuses de la phrase par interversion des membres ? Le langage de certaines personnes en est émaillé. Notre sentencieux patois comptait lui-même de nombreuses amphibologies. Longtemps on aima à rappeler les janotismes d'un original dit Mondénivet (mon Daniel). Plusieurs d'entre eux me sont familiers. Il existait des janotismes intentionnels, destinés à attirer l'attention. Tel le cri d'un marchand d'aiguilles, par trop lesté pour être de mise ici.

L'auteur de ces lignes a eu l'occasion de relever dans son entourage des constructions amphibologiques à la douzaine. Ses carnets de notes en foisonnent.

Les fanfaronnades à la de Crac, très appréciées, méritent une mention spéciale. De rares conteurs les débitent pour amuser la galerie, en ignorant d'y croire eux-mêmes. Dans certaines de ces productions, le diseur est censé raconter des aventures personnelles ou du moins des événements atracadabrants auxquels il a été mêlé. Ces récits, qualifiés de "mythologies" ou de "déferres" rappellent d'assez près les "fôles" du Jura Bernois. Qu'il ne soit permis de les baptiser gabs, comme les récits singuliers qu'aimaient conter les chevaliers du Moyen-âge. Les "gabs" de chez nous se réduisent à quelques unités, car le genre ne se prête guère à l'imitation. J'en ai connu et en connais encore qui sont dans ce domaine des artistes sans pareils. Une bonne douzaine de gabs me sont parvenus. L'un d'eux a été résumé plus haut en traitant des contes plus ou moins littéraires. Il a pour titre la baume aux rats.

Les 7 gabs suivants datent d'un siècle environ. Ils proviennent de deux frères O Demars (aujourd'hui Audemars; patois Dème) demeurés fidèles à l'ancienne orthographe de leur nom de famille. Les auteurs les racontaient volontiers en patois, comme vous le pensez bien, à l'auberge ou en petit comité.

J'avais acheté un veau au Bois d'Amont (dépt du Jura). Il ne me revenait pas cher. La bête attachée sur mon char, je m'en revenais tranquillement le long de la Burtignière, quand un râle angoissé se fit entendre derrière mondos. Le loup venait d'arracher la moitié du train de derrière de mon brave "velon". Rentré chez moi, je le badigeonne copieusement d'une pommade de ma fabrication. Qui l'eût dit, qui l'eût cru ? Bientôt les chairs commencèrent à recroître. Six mois plus tard, on n'y voyait plus rien d'anormal. Ce veau se développa à souhait. Une fois vache il devint la plus forte laitière que le Bas-du-Chenit eut jamais connue.

Alors qu'on tenait le Chalarot (Chalet à Roch) on y alla, mon père et moi couper le bois nécessaire peu avant la montée. A notre effroi, nous vîmes de loin que tout était rouge sur une certaine étendue. Le chalet brûlait sûrement. On prend un pas de course pour conjurer le fléau. A bout de souffle, nous arrivons sur place. Mais pas trace de feu; c'étaient des fraises (*Mes égrès d'û, de fyeu, de fraige*).

Ma mère (il ne se fait plus de femme comme elle) ne rebutait à aucune besogne. Je vous garantis qu'un jour elle s'en vint du Chalarot emmenant deux veaux à la corde, une corde à chaque bras. En outre, elle portait sur la tête un baquet de crème, sans cesser de tricoter (broché) tout le long du chemin.

En 1842 ou 3, il y eut un printemps extra précoce. Au début de juin l'herbe était si haute au Chalarot qu'il fallait grimper sur un sapin pour découvrir les vaches.

On avait, je ne sais plus en quelle année, un taureau extrêmement méchant là-haut au Chalarot. Il plongeait furieusement sur tout arrivant. Un jour un "bouche" montait au chalet. Le taureau fondit sur lui. Le gamin parvint pourtant à se hisser sur un sapelot. Furieuse, la bête déracina le jeune sapin. Mais les cornes restèrent prises dans les racines tortueuses, en sorte que l'arbre se trouva debout sur la tête du taureau. Malgré les formidables secousses, le gosse demeura cramponné aux branches. Excité, le "pivot" fit le tour de la montagne au galop.... A ce moment, le conteur ne manquait jamais de jeter un regard circulaire aux auditeurs en ajoutant sentencieusement "E bin, sés boubou, s'éciré mè!" "Eh bine, ce gamin, c'était moi!"

Une fois, je montais tranquillement au chalet. Le moment arriva de faire les dix-heures. Adossé à un arbre, je mangeai un morceau, bus une goutte, puis me laissai aller à un petit somme. A mon réveil, que vois-je ? Au-dessus de moi se dressait un vaste dôme. Des lucarnes à peine comme des trous d'aiguille l'éclairaient parcimonieusement. Devinez-vous ce que c'était, mes amis ? Une énorme morille de 20 pieds de haut. Ma tête était enfoncée dans le tronc. Il fallut char et cheval pour transporter au Brassus ce monstre végétal. - Une variante assez récente de ce gab donne des détails complémentaires sur l'abattage du champignon fabuleux. Il fallut requérir l'assistance d'un frère. Au moyen d'une scie passe-partout (d'une "louve" pour les gens d'ici) les deux hommes scièrent le tronc. La sciure, soigneusement recueillie, permit aux familles de s'alimenter pendant trois jours.

Un certain mois d'avril, il tomba de la neige en abondance extraordinaire. Mon père craignait que le toit du chalet ne s'enfonçât. Il m'envoya donc débarrasser la toiture de la lourde couche. Rude besogne ! Or, ne voilà-t-il pas que, tandis que j'étais perché vers la cheminée, le temps se radoucissait tout à coup. La pluie commença à tomber dru. Les boudes des cieux s'ouvrirent. La piste que j'avais tracée se changea en torrent impétueux. Que faire, car les provisions me manquent ? Prenant mon courage à deux mains ("max raménie") je me jette à l'eau. Le flot finit par me ramener chez moi grelottant et dépourvu. Une variante assurait que le héros de l'aventure, pressé d'arriver chez lui, se hâta de traire ses bêtes pour arriver le tout premier à la fromagerie.

Je vous garantis que pas une âme n'aurait osé se mesurer avec moi il y a un demi-siècle. Des gens de cette trempe, il ne s'en fait plus, mes amis. Aujourd'hui, on ne voit plus que des gringalets. Certain jour de mars, il faisait un temps du diable. Le ciel s'obscurcit. On entendit du côté du Risoud une "bruchon"¹ qui s'approchait. Le joran se mit à souffler comme un possédé. Tout pliait devant l'ouragan. Jamais ne vîtes rien d'approchant. Les arbres pétaient comme des allumettes. Arrachées les fenêtres et les portes. Emportés au loin, après de formidables craquements, les toits des maisons du Bas-du-Chenit. Chez nous pourtant, la toiture tint bon, grâce à moi ! Je te saisis la frête (poutre faitière) de mes deux pattes et l'immobilisai. L'élément vé (surnom du vent d'ouest) eut beau s'excrimer, rien n'y fit. On en avait des lyérpes, (pattes de fauve) de ce temps-là, nom d'un million !

¹ bruit sourd des branches en trechoqués par la foudre à ébéniers, vé

Encore une "fôle" de Quierbenotse qui vient d'être contée aujourd'hui 21 mars 1946.

Ma mère, une toute vaillante, était grosse de neuf mois. Elle voulut quand même faire la montée au Chalet à Roch. Mais les douleurs la travaillèrent le long du chemin. A peine arrivée au chalet, elle s'accroupit dans le creux de la chaudière. Elle y accoucha d'un puissant garçon de quinze livres, de moi qui vous parle.

En avalant du lait, des gaillots, du sorais, de la crème, du beurre et du fromage pendant l'été! A deux mois, je trottais. A cinq, on me mit en tête du troupeau pour redescendre sur le Braessus. Si vous en doutez, vous n'avez qu'à vous informer auprès de mon frère Octobre et des mes soeurs. Tous les Audemars du Bas-du-Chenit vous diront que je ne brode pas.

Un autre gab évoquait une débordaison fantastique. Le conteur en était un voisin de nos grands-parents. Certain jour d'élections agitées, il y eut tant de monde à la maison de ville du Sentier que la température des salles s'éleva progressivement. La neige commença à fondre sur le toit. Les chénaux déversèrent des torrents d'eau. La rue du village ne tarda guère à se transformer en fleuve mugissant. Atterrés, les malheureux électeurs craignant pour leur précieuse existence, n'osèrent sortir du bâtiment que le lendemain vers midi. Moi seul, j'eus le courage d'affronter le péril. Il me fallut traverser à la nage de formidables ruisseaux, me trouvant sans cesse sur le point d'être entraîné. Vous pouvez penser dans quel état j'arrivai enfin au Crêt chez Isaac Capt. J'en frémis encore rien qu'à y penser.

Le gab suivant, dit de la mi-août rappelle les Lûgenmaerlein allemandiques. L'exagération y est continuelle.

En 1865, les jeunes gens de Derrière-la-Côte se donnèrent le mot pour aller fêter la mi-août à Monthé (Doubs) (La mi-août fête patronale de cette localité. On l'appelait aussi la Saint Napoléon). En traversant le Risoud, si calme à l'ordinaire, la bande joyeuse leva des milliers de lièvres, de chevreuils et de coqs de bruyère. La forêt regorgeait de myrtilles, grosses comme le poing. On en aurait ramassé des tonnes. A la frontière, il y avait des douzaines et des douzaines de douaniers. Il semblait que tous les gabelous de France s'étaient donné rendez-vous sur la Jaique (pâturage de montagne français limitrophe). Oncques ne fut servi repas plus plantureux. Pensez voir, non moins de trente sortes de viandes!

Une fois gobergés, les Combiens se mirent à chanter. Toute la population accourut pour les entendre. Il vint des auditeurs de Pontarlier, de Besançon, de Paris même, a-t-on prétendu. Emerveillés, ils nous offrirent une quantité de bouteilles d'un vin plus doux que du sirop. Nos gens puisent le sucre à tel point que toutes les mouches de France leur firent la conduite jusqu'à la frontière.

Maints gabeurs aimaient à se vanter de leurs exploits ba-
obiques et gastronomiques. Ainsi cet horloger qui fit le tour des pintes de la commune, s'offrant partout deux ou trois demi pots, mangeant ici une double ration de pain et de fromage, là une portion de saucisse au foie ("frâche") ou une assiettée de croûtes au fromage ("berthouda"). Rentré tard, notre homme veut boire dans l'obscurité à même la seille à eau.

Mais donnons un instant la parole à notre insatiable : "J'avale, j'avale, disait-il. Tout à coup le souffle me manque. Qu'est-ce donc qui m'étouffe et me remplit la bouche ? Je tire, je tire, je tire encore. C'était une cive d'oignon. J'avais confondu la seille à eau avec celle des eaux ménagères, placée sur le même rayon."

Le plus récent de nos gabs peut compter un demi-siècle.

Il y avait un bal au-dessus du Brassus, le 31. Nous y avions joué de l'accordéon, mon frère et moi. Au petit jour, comme nous remontions là-haut par un froid épouvantable, mon compagnon me dit : "Si on en jouait une pour se dégoûter les doigts ?" - "Bien d'accord - Laquelle ? - La Valse bleue, si tu veux" Aussitôt dit aussitôt fait. Mais qu'est-ce à dire ? Nous avions beau peser sur les touches, aucun son ne s'échappait de l'instrument. Ils gelaient à mesure.... Le grand froid persista jusqu'à la fin d'avril sans relâche. Brusquement le temps se mit au doux. Ce jour là, je traversais justement le bois de la Meylande, lorsqu'un air retentit à mes oreilles. J'écoutai et reconnus ma brave Valse bleue. Enfin dégelée, elle s'élançait triomphalement vers l'azur. (Note : même goût : ...assis sur une pierre de bois... je vis un jour un boeuf (se chantait)).

Les récits burlesques nous ont retenus longtemps. D'autres souvenirs, non moins nombreux, rappellent des événements plus ou moins graves. Ici et là pourtant, l'élément comique montre le bout de l'oreille.

Pour ne pas allonger démesurément force est de s'en tenir à quelques échantillons de ce genre de récits.

Vers 1804, le chalet de la Moissette vint à brûler. Le feu éclata si brusquement que les armatillis durent renoncer à sauver les fromages. Un flot de pâte onctueuse se déversa dans la combatte sous-jacente. Des centaines de personnes accoururent pour profiter de l'aubaine. Munis de cuillers, de chateaux de pain et de pots de vin achetés au bouchon voisin des Grands Roches, ces veinards se gobergèrent à qui mieux mieux. Ce fut une ribote sans pareille dont on parla sous les tavillons bien longtemps. Seul le propriétaire du chalet riait jaune.

D'autres sinistres passaient devant nos yeux comme dans un caléidoscope : celui des Pignet-Dessous en 1800 ; celui de Chez-le Maître en 1833 ; le grand incendie du Lieu en 1858. Nous croyions voir certaine vieille dame affolée en train de remonter la pendule alors que tout flambait autour d'elle.

Gare aux toits mal entretenus ! L'eau suinte et pourrit peu à peu planches, lattes et chevrons. Une abondante chute de neige lourde risquera de tout enfoncer. Ainsi arriva-t-il à la maison de Moïse Aubert Derrière-la-Côte, en 1815. Le malheureux périt étouffé avant qu'on pût lui porter secours.

Deux plantes assez semblables d'aspect croissent sur les pâturages : la grande gentiane et le verâtre (verâtre en patois). On apprendait aux enfants à ne point les confondre, car la seconde est vénéneuse. Un jour, avons-nous souvent entendu raconter, certain distillateur peu précautionneur les mélangea. Ayant absorbé quelques rasades du produit de son alambic, l'imprudent mourut dans des douleurs affreuses.

Mandrin, le fameux bandit a laissé un souvenir dans la région (Mandrin : 1724 - 1755). La tradition veut qu'en route pour Morez, le redouté personnage ait longé notre vallée.

Aux abords du Solliat, il aurait menacé un natif trop curieux puis le même soir logé incognito à l'Hôtel de la Lande au Bras-sus. Il y rencontra un vieux dragon, parent du tenancier Rochat, avec lequel il devisa longtemps de la vie de garnison, tout en buvant ferme.

Il était souvent question en famille des souffrances endurées l'année de la misère (1816-1817). Les saisons n'avaient pas suivi leur cours normal. Le coucou, assuraient nos grands-parents, chanta seulement en octobre et novembre. Pour arracher quelques pommes de terre, il fallut construire un rempart de neige, à l'abri duquel on travaillait. Les enfants affamés se disputaient les minces épluchures pour les griller sur le couvercle du fourneau (grillons). Les pauvres seraient morts de faim si la commune n'avait reçu du blé du dehors pour les alimenter. Le peu d'orge et d'avoine qu'on récolta se trouvait en partie moisi ou gelé. Dans la règle, le battage s'opérait au 17mes quarteron; sans soupe ni lit, le patron fournissait seulement la lumière. Mais l'ouvrage manquait. Des bras demeuraient ballants, aussi certains batteurs miséreux s'engagèrent-ils à rendre un crutz à leur employeur pour la plus value de la maigre pitance à eux servie. Le pain provenant de farine d'orge gelé se cuisait mal. On l'appelait "pan adzessi". Une croûte noirâtre renfermait une masse gluante semi-liquide. Beaucoup d'enfants ne parvinrent pas à le supporter. Un "boulon" jeté contre la muraille, y restait collé.

La grêle de 1834 fit longtemps parler d'elle. Les sapins des Côtes du Campe se virent littéralement dépouillés de leurs branches du côté des l'ouest. Même l'écorce du tronc fut en partie arrachée. Les lignes de croissance annuelle trahissaient encore le cataclysme un demi-siècle plus tard.

Au chalet de la Thomasette, le fromager vit tout à coup un gros caillou projeté dans la chaudière. Pensant qu'un gamin lui faisait une farce, Timothée lui adressa, en patois naturellement, un avertissement énergique dont les termes nous ont été transmis. Rien n'y fit. Des projectiles à la douzaine suivirent éclaboussant le lait dans toutes les directions. Il fallut en hâte faire pivoter la chaudière pour sauver le reste du liquide doux.

Cent fois nous autres enfants entendîmes rappeler la fameuse tempête de neige du 29 février 1881. Les porteurs de lait a'en allant le soir ou s'en revenant de la fromagerie durent chercher refuge chez d'autres particuliers en attendant l'apaisement des éléments déchaînés.

Nos anciens évoquaient volontiers les années pauvres en foin. 1856, fut, si bien me souvient, néfaste à cet égard. Heureux celui qui avait du foin à vendre au printemps 1871. En mai il valait non moins de 16 francs le quintal. L'un des voisins de mes grands-parents en avait une provision depuis l'année précédente. Notre homme refusa des offres magnifiques, persuadé que la marchandise augmenterait encore. Mais l'herbe commença à pousser. Le foin revint brusquement au prix normal. Daviattet faillit en mourir de dépit. Situation plus tragique encore en 1893. Certain voiturier de nos connaissances réussit, à force d'implorer à acquérir un drap de foin pour nourrir sa bête. Or pendant que l'irprudent tapait le carton à l'auberge, le cheval consomma jusqu'au dernier brin de foin. Coût du repas : 18 fr.

Rien de plus palpitant pour les gamins que d'entendre parler de gens et de bêtes perdus et des battues organisées pour les retrouver. Des fois il s'agissait de pauvres d'esprit, d'autres d'écoliers ou de jeunes enfants, même dans un cas d'un nonagénaire. Celui-ci passa la nuit dans les bois sans attraper le moindre rhume. Qui n'a pas le sens de l'orientation se perd facilement. Un garde-forestier d'autrefois connaissant sa faiblesse à cet endroit prenait des précautions pour retrouver son chemin. Avant sa méridienne, il ne manquait jamais de disposer son fusil dans la direction à poursuivre. Un jour de mauvais plaisants tournèrent l'arme en sens inverse. Il fallut des heures au pauvre diable pour se reconnaître.

Les crises horlogères si redoutées ne laissent pas d'intéresser la génération montante. Elle apprendait qu'au temps de la révolution et de l'Empire, le chômage régnait; qu'en 1848 plusieurs de nos horlogers, ne sachant à quel saint se vouer, partirent pour les placers de Californie; qu'après la guerre de septante, la grande crise dura une dizaine d'années. Les communes durent ouvrir des chantiers pour occuper les bras. Nombre de fins horlogers s'en furent travailler à la réfection de la route au Pont à Pétrafélix; d'autres expurgèrent les cantonnements du Chenit.

701b La dépression économique se fit sentir avec plus de force encore chez nos voisins du Jura français. L'industrie des boîtes de Bois d'Amont périlait brusquement. La crise dura toutefois quelques années seulement. Vers 1850 les commandes affluèrent à tel point que les industriels ne purent entièrement les satisfaire. L'un des principaux négociants en boîtes étant mort pendant la période de chômage, on disait plaisamment de lui en parlant de l'endroit :

Aléz i x purgâtwar è Moré
Vüz i veré l'am de l'Ainé Bousé
Ki sè rebékialè de regret
De nò pà avèl è fabriké
Dolè pottite ovète
U pouru di Bè d'And
Tadè la dignisakaratsè è karätwè

Allez-y en purgatoire, en Horez
Vs y verrez l'âme de l'Ainé Bous
Qui se redresse de regret set
De ne pas avoir fait fabriquer
De petites boîtes
Aux pauvres du Bois d'Amont
Tandis l'année 1847-1848.

Cette rengaine devint familière aux Combiens. Même les enfants la répétaient en imitant l'accent boisd'amonnier.

Il en était de même de la rengaine rousselane de la vieille :

Vilè è le Rous
Kètrèdè dig è
Vire, pèrè le dè
Và l'ordjè de flà

Il y a une vieille aux Rousses
Qui a plus de quatre-vingt-dix ans
Plus elle tourne, plus elle danse
Plus elle a toujours de côté.

Les histoires de trésors cachés passionnent jeunes et vieux. Aux temps troublés de la révolution, un émigré confia au tenancier de la Lande un important magot à enfouir sur la montagne voisine. Un document, encore existant, indiquait l'emplacement de la cachette. Mais par la suite, on bouleversa le terrain en vain. Aucune trace du trésor mystérieusement disparu.

Un fait analogue se passa Derrière-la-Côte vers la même époque. Une grosse nague de l'endroit avait enterré ses disponibilités au Plan des Aubert. Frappé de paralysie de la langue, le cacheur de trésor essaya en vain de donner à ses proches les précisions indispensables. Tous les sondages se révélèrent inutiles.

yà ora
bà lla
pù lla

Un voisin de mes arrière-grands-parents redoutait l'arrivée des Autrichiens de Bubna; il se servit d'un moyen ingénieux pour mettre en sûreté un lot de pièces de cent sous. Au moyen d'une tarière de fort calibre, notre homme pratiqua un trou dans un sapin, y glissa sa petite fortune, puis remit en place la rondelle d'écorce préalablement découpée. Impossible de déceler l'astuce! Sa vie durant, le malin sire répondit au surnom de Tronc.

Signalons encore deux trouvailles de monnaies faites il y a un peu plus d'un demi-siècle. Le premier lot découvert dans une carrière aux abords immédiats de l'Abbaye fut acquis par le médailleur cantonal. Il se compose de pièces des évêques de Lausanne et des barons de Vaud, cachées dans la seconde moitié du XIVe siècle. Le dernier, trouvé au Risoud à occident du Lieu, comprend uniquement du billon bisontin- de la ville de Besançon- à l'effigie de Charles-Quint (rappel) et presque exclusivement millésimé de 1623. Quelques Mouthiard, craignant pour son pécule, vint le cacher sur territoire bernois alors que les Suédois ravageaient la haute vallée du Doubs.

La conversation tombait souvent sur les épidémies de vérole ou de typhus. La fièvre typhoïse fit à plusieurs reprises apparition dans nos parages, entr'autre vers 1860. Ma grand'mère qui s'était aidée à vêtir une voisine décédée de la terrible maladie subit les conséquences de son imprudence. Une fièvre terrible la mit au bord de la tombe. Des mesures draconiennes furent prises. Personne n'osa plus franchir le seuil de la maison contaminée. Les objets indispensables devaient être glissés dans la chambre de la malade par un vasistas pratiqué dans l'une des fenêtres (d'après Tante Aline pp. 16 et 17).

On parlait aussi de chiens enragés, de jeûnes rigoureux, de marcheurs émérites, de joueurs invétérés, des succès de nos sociétés de musique et aussi de déceptions. A tout citer on n'en finirait pas.

Nous croyons néanmoins avoir donné une idée approximative de ce qu'on entendait dans notre famille il y a tantôt soixante-dix ans.

Note p. 703b: Les allusions au mouillage du lait avaient toujours du succès. Le conteur rappelait volontiers l'épisode du délinquant qui, s'apercevant qu'une analyse se faisait ce jour d'hiver, eut la présence d'esprit de simuler une glissade et de répandre son lait sur le seuil de la fromagerie. Le mouilleur s'entendait reprocher son indélicatesse jusqu'à la fin de ses jours, à l'ordinaire sous des mots déguisés. On l'envoyait kölödje (soit rincer) ou rälödje (rallonger), sous-entendu sa "boille".
